

Energies renouvelables



Un photomontage réalisé et publié sur Facebook par quelques habitants de Villars-le-Terroir déplorant le manque de communication des promoteurs. DR

Pourquoi les projets éoliens peinent à sortir du brouillard

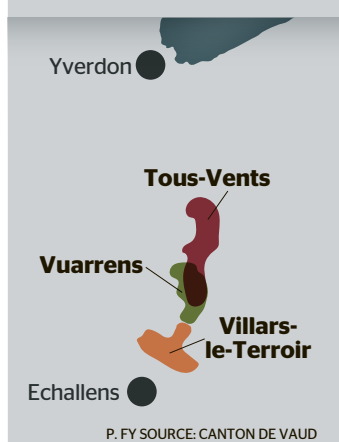
Des projets à Vuarrens et Villars-le-Terroir illustrent la difficulté d'informer la population

Sylvain Muller

Les nappes de brumes recouvrant ces jours les champs au nord d'Echallens symbolisent bien les connaissances des habitants du secteur en matière de projets éoliens. «On nous donne peu d'informations. On nous dit d'attendre. Résultat, on s'inquiète», explique Camille Allaz, conseiller communal à Villars-le-Terroir et auteur d'une interpellation demandant à sa Municipalité de plus amples informations au sujet d'un projet sur le territoire communal. Avec quelques amis, il a donc décidé d'effectuer ses propres recherches. Et les publie désormais sur la page Facebook «VVLT».

A Vuarrens, village voisin, le

Trois projets éoliens dans le Gros-de-Vaud



P. FY SOURCE: CANTON DE VAUD

nous ne sommes pas proactifs sur le sujet.»

La source de ce brouillard informatif se trouve dans la procédure retenue il y a plusieurs années par la Confédération. En lançant un appel aux projets, elle a incité des promoteurs à prendre contact avec des propriétaires et préréserver des parcelles. A partir de là, chaque projet a avancé à son rythme, certains ne démarrant même pas.

Exemples emblématiques

La situation des trois projets existant entre Echallens et Essertines-sur-Yverdon est, sur ce point, emblématique. Tous-Vents - le plus au nord et qui comporte sept machines - était le plus avancé jusqu'au coup de froid de décembre dernier provoqué par la publication par le Département de la défense d'une carte d'exclusion et de restriction des éoliennes. Villars-le-Terroir (5 éoliennes) est resté quatre ans en stand-by avant que, en mars 2015, la Romande Energie ne décide de relancer des mesures de vents. Mesures toujours en cours d'ailleurs et qui détermineront la suite du projet. Enfin, Vuarrens (8 éoliennes)

est toujours à l'arrêt à la connaissance des services cantonaux, qui informent au passage que ce dernier a été initié par les Forces Motrices Bernoises BKW.

«Vu l'impact de ces projets sur notre paysage et la faune, ce n'est quand même pas normal que nous devions faire nous-mêmes des photomontages pour nous rendre compte de leur importance, reprend Camille Allaz. En plus, avec la technique du saucissonnage, il est très difficile d'avoir une vue d'ensemble de tous les projets. Mais quand on découvre à quel point le résultat est effrayant, on se dit qu'il y a peut-être derrière une volonté d'éviter d'alarmer la population.»

«Faire prendre conscience aux promoteurs de l'importance de la communication est justement un des buts de la plate-forme éolienne cantonale que nous avons créée», rappelle Cornelis Neet, le directeur général de l'environnement en précisant qu'elle a déjà réuni de nombreux porteurs de projets et de nombreuses communes. «Et lorsqu'un projet démarre, il est salutaire de mettre en place une dé-

marche participative. Cinq ont d'ailleurs été initiées au sein de cette plate-forme depuis sa création.» Reste que la responsabilité de cette communication revient toujours aux promoteurs, laissant parfois les Municipalités et les services cantonaux dans l'embarras. Et que le rythme des procédures est peu adapté à l'instantanéité des réseaux sociaux.

Procédures lentes

Sur le site Internet du Canton, le projet de Bottens figure par exemple toujours sur la carte recensant les projets de parcs éoliens. «C'est normal, explique Cornelis Neet. Cette carte fait partie de la 4e adaptation du plan directeur cantonal (PDCn). Nous avons bien été avertis du retrait du projet de Bottens, mais la carte ne pourra être corrigée que dans le cadre de la prochaine adaptation du PDCn, qui devra elle-même franchir plusieurs étapes.»

En attendant de nouvelles informations officielles, à Villars-le-Terroir, Camille Allaz et ses amis projettent de distribuer des flyers aux habitants et réfléchissent à la constitution d'une association.

Le meurtrier présumé a été arrêté en France

Crime d'Yverdon

La jeune femme retrouvée morte lundi a été victime d'un homicide. Son ami a été interpellé par la police française

Le compagnon de la jeune femme retrouvée morte lundi dans un immeuble du centre-ville d'Yverdon a été arrêté hier matin vers 6 h à Nîmes, dans le sud de la France, par la gendarmerie nationale. Cet homme de 35 ans était «activement recherché» par la justice vaudoise.

Selon les premières constatations médico-légales, la jeune femme a été victime d'un homicide et son ami a été arrêté à titre de prévenu pour cet acte. Notre confrère *La Région-Nord vaudois* précisait hier que la victime avait été étranglée. Les circonstances exactes du drame ne sont pas encore connues mais il semble que le couple ne s'entendait plus et s'était séparé récemment.

La police vaudoise précise que le prévenu, de nationalité française, ne pourra pas être extradé par son pays. La suite de l'enquête sera donc menée par les autorités judiciaires françaises en vertu d'une délégation de poursuite pénale. Une demande en ce sens a été déposée par la justice vaudoise. L'arrestation d'hier a été rendue possible par une étroite collaboration entre la police de sûreté vaudoise et les services français, en particulier la section de recherche de la gendarmerie de Besançon.

Découverte sans vie lundi en début d'après-midi dans son appartement de la rue Haldimand, la victime y était installée depuis plusieurs années. Selon les voisins, elle menait une existence sans histoires dans un immeuble moderne, où les contacts entre locataires étaient polis mais assez anonymes. Son ami s'était installé avec elle il y a un an environ et la jeune femme avait eu un bébé il y a sept mois. Ce petit garçon a été retrouvé indemne, lundi, dans l'appartement de sa maman. Il a été pris en charge par les services sociaux.

Agée de 30 ans, la victime était originaire d'un petit village de la région. Son goût de la peinture et de la décoration lui valait une certaine notoriété. **LAU.**

PUBLICITÉ

VAUDOISES, VAUDOIS,

Soucieux du bien-être de notre population et conscients des difficultés que vous rencontrez pour trouver un logement correspondant à vos besoins et à vos moyens, nous, syndics des communes de Bassins, Burtigny, Chavannes-près-Renens, Crassier, Epalinges, Gland, Lausanne, Morges, Nyon, Orbe, Penthalaz, Renens, Romainmôtier-Envy, Tolochenaz et Vevey...

...vous appellons à **VOTER OUI LE 12 FÉVRIER À LA LPPPL.**

Pour construire **PLUS** et surtout **MIEUX**, dans l'intérêt de l'ensemble de la population!

Des mois d'attente pour un appart' trop cher, **ÇA SUFFIT!**



www.pour-des-logements-abordables.ch

Probable initiative verte contre le gaz de schiste

Environnement
A trois mois des élections, les écologistes veulent que la Constitution interdise l'extraction de gaz de schiste. Ils dénoncent une technologie dangereuse et polluante

Depuis 2011, un moratoire interdit d'extraire du gaz de schiste dans le sous-sol du canton de Vaud. Le forage de Noville, à l'arrêt depuis toutes ces années, en est la preuve parfaite. Mais ce moratoire n'est en réalité qu'un acte administratif du Conseil d'Etat, qui peut être levé à tout moment, selon les Verts vaudois. C'est pourquoi ils prévoient de lancer une initiative populaire, d'ici le mois de mars. Ils veulent inscrire dans la Constitution cantonale l'interdiction définitive de toute extraction de gaz de schiste. Ils l'ont annoncé hier matin, à trois mois

des élections cantonales d'avril. L'assemblée générale du parti devra encore donner son aval à cette stratégie la semaine prochaine.

«L'extraction du gaz de schiste est extrêmement polluante et dangereuse», souligne Alberto Mocchi, le président des Verts vaudois. «Car pour l'extraire, il faut fissurer les roches souterraines où le gaz est piégé, en y injectant de l'eau avec des produits chimiques à très haute pression. Cela risque de polluer la nappe phréatique et tout le site environnant.»

A ses yeux, l'avant-projet de loi sur les ressources naturelles du sous-sol publié l'an dernier par la conseillère d'Etat libérale radicale Jacqueline de Quattro ne va pas assez loin. «Nous craignons même qu'il ne soit une porte ouverte à l'extraction d'hydrocarbures dans le canton», ajoute-t-il. **Mathieu Signorell**

Oui, les enveloppes de vote sont bien à l'endroit

Matériel de vote
Il n'y a pas eu de «couac» à l'impression, répond le Canton à une interpellation

Le matériel vaudois pour les votations du 12 février prochain n'a pas été imprimé à l'envers. Le Canton a procédé hier à une mise au point après une interpellation déposée devant le Grand Conseil par l'UDC Philippe Jobin, qui dénonçait un «couac» dans l'impression. Il estimait que les votants risquaient de placer involontairement leur propre adresse, au lieu de celle de la commune, dans l'espace réservé au destinataire. «Il ne s'agit pas d'une erreur d'impression, mais d'une adaptation aux exigences techniques de La Poste», a précisé hier le Canton. L'enveloppe est désormais identique dans toute la Suisse. **ATS**